

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

DU JEUDI 17 MARS 2016

PRESENTS

M. Amans, H. Baptiste, E. Cabin, D. Coulomb, L. Cure, N. Dallard, D. Duchamp, O. Faury, M-E. Gasnier, P. Gremillet, C. Gueritte, I. Hache, E. Lacombe, A. Lafosse, V. Loth, C. Mazoyer, L. Migliorini, I. Mingam, J-M. Paulin, F. Pyttlik, B. Quenard, C. Ranc, E. Raynaud, M-D. Roche, P. Roche, J-N. Royer-Manoha, N. Schwoehrer, M-C. Segers, N. Sibué, E. Suret-Godard, G. Torres, M. Villard, A. Vialle.

EXCUSES

M. Burel, G. Coulomb, A. Delaleuf, M. Finiels, D. Gential, M-N. Laville, G. Leblanc, R. Lemesre, G. Malatier, F. Marchisio, P. Menolfi, S. Moraud, F. Munoz, D. Nier, D. Pasquiel, C. Plattard, E. Raynaud, P. Roche, E. Rouit, C. Schuler, J. Thomassin, C. Vérité.

INTRODUCTION

Accueil et ouverture de la séance par Denis DUCHAMP, Président et Alain VIALLE, Vice-Président de la CDAJE

Pour introduire la réunion, le Président et le Vice-Président de la CDAJE mettent en avant le contexte de renouvellement du Contrat Enfance Départemental, socle de la politique départementale de l'accueil des jeunes enfants : les travaux démarreront dès l'année 2016 pour une période de renouvellement 2017/2020 et permettront d'écrire la politique départementale pour les 4 années à venir.

ORDRE DU JOUR

- Actualités : CDSF – information des familles – CED – Offre d'accueil page 2
- Point sur la démarche qualité page 3
- Présentation des pistes de réflexion des sous-commissions page 4
- Egalité d'accès aux modes d'accueil page 6
- Questions diverses page 7

Mise en place de la CDSF – présentation N. DALLARD et O. FAURY

Dans le cadre des travaux du CIMAP, une nouvelle gouvernance des politiques départementales d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité est posée : la création des Commissions Départementales de Services aux Familles, regroupant CDAJE et CDSF, vise à impulser une approche globale de services aux familles en accentuant la coordination des acteurs et des actions.

Seize départements ont préfigurés la mise en place de cette instance ayant permis d'avoir une évaluation et des axes de réflexion pour la mise en place de la CDSF en Ardèche. Le comité opérationnel de la démarche (DDCSPP, CAF, DPT, MSA, UDAF, DSDEN, associations des maires d'Ardèche) a acté l'appui sur la CDAJE et la CDSP qui continueront à vivre en tant qu'organes opérationnels de la mise en œuvre des politiques départementales.

La rédaction du Schéma départemental des services aux familles est en voie de finalisation :

- Le diagnostic valorise les sources de données existantes au niveau local (CAF, Département, MSA, DDCSPP, DSDEN, APAJH,...) s'appuie sur les productions locales (observatoire départemental de la petite enfance 2013, diagnostic parentalité 2012) et mobilise des données disponibles nationalement : INSEE, DRESS.
- Le plan d'actions s'appuie sur les travaux de la CDAJE et de la CDSP qui s'inscrivent parfaitement dans les objectifs nationaux définis pour les SDSF.

La première réunion de la CDSF aura lieu le vendredi 29 avril 2016 et aura pour objectif la validation du SDSF.

Information post-réunion : le SDSF a été signé. Il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cdsf07.fr/cdsf/html/schema.html>

Information des familles et des professionnels – présentation N. DALLARD

L'information en direction des familles est un objectif de la CDAJE. Il est repris dans le SDSF.

L'information en direction des familles et des professionnels s'articulent à deux niveaux :

- Le niveau national avec la promotion du site mon-enfant.fr : un site de référence pour apporter l'information aux familles afin de faciliter leur recherche et les accompagner dans leur projet d'accueil. Ce site s'étend à d'autres fonctionnalités (offre de soutien à la parentalité, demande en ligne d'un mode d'accueil) et fait l'objet d'un travail d'accompagnement sur la montée en charge ; Nadège DALLARD étant aujourd'hui référente locale pour la CAF Ardèche.
- Le niveau local avec les sites locaux parents07.org et cdsf07.fr. Sur cdsf07.fr, globalement, les statistiques sont en hausse sur l'ensemble de la période (voir diapo

11 du PPT). Pour augmenter la lisibilité du site et sa fréquentation, l'idée d'une « news letter » est proposée permettant d'informer les professionnels et les élus des nouveautés et nouvelles informations du site (veille sur l'information et les travaux de la CDAJE).

L'objectif est d'articuler et de rendre cohérent les différents supports de communication en direction des familles et des professionnels.

Le renouvellement du CED – présentation N. DALLARD

Le second CED prend fin en 2016 et sera en renouvellement pour la période 2017/2019. Les travaux relatifs à son renouvellement vont prochainement démarrer : un comité de suivi sera chargé de suivre cette démarche (1^{ère} réunion le 4 mai 2016).

L'objectif est d'interroger la structuration de la politique départementale et de reconduire les actions et les partenariats liés.

Une première phase d'évaluation démarrera en 2016, plusieurs pistes méthodologiques sont proposées dont l'appui sur un organisme extérieur ou sur un étudiant en Master Politiques sociales.

Dans le cadre du CED, une des actions qui sera à mettre en question est celle de la mise en réseau, de leur structuration face à l'évolution des périmètres des intercommunalités.

Le développement de l'offre d'accueil – présentation O. FAURY

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion signée entre la CNAF et l'Etat (2013/2017), des objectifs de développement de l'accueil sont posés afin de répondre aux besoins des familles et lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

200 places (nettes) en accueil collectif doivent ainsi être créées en Ardèche d'ici fin 2017, avec 75% des nouvelles solutions d'accueil dans les territoires prioritaires (cf. carte diapo 14 dans PPT). La CAF engage des moyens financiers importants pour accompagner ce développement. Pour autant, le nombre de places en prévision est en-deçà des objectifs. Plusieurs éléments sont évoqués à cela comme les contraintes budgétaires des collectivités territoriales ou encore la perturbation du paysage Petite enfance avec le développement des MAM. Le SDSF constitue-t-il un levier pour favoriser ce développement ?

POINT SUR LA DEMARCHE QUALITE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Le livret de valorisation des actions – présentation N. DALLARD

Afin de valoriser les projets Charte qualité (et plus globalement le travail des structures et leur engagement dans cette démarche) et de favoriser l'échange d'expériences, un livret retraçant l'ensemble des 21 projets financés à travers la démarche qualité est en cours d'élaboration. Des interviews des porteurs de projet par l'équipe CDAJE et des photos collectées autour d'un fil conducteur qu'est la démarche projet. La direction de la communication du Département accompagne cette réalisation dans l'objectif d'une diffusion de ce support lors de la journée départementale du 1^{er} octobre.

La journée départementale du 1^{er} octobre 2016 à Annonay – présentation N. DALLARD et D. COULOMB

Pour construire cette journée, un comité de suivi ad hoc a été mis en place, réunissant des partenaires institutionnels et des professionnels du nord Ardèche. Il est chargé de suivre l'organisation de cette journée (fond et forme).

Le programme *prévisionnel* à ce jour se décline comme suit :

- **Matinée « Familles »** (9h30 – 12h00)
 - ⇒ 6 pôles thématiques identifiés : Musique, danse et éveil corporel, lecture, arts plastiques, art culinaire, art de rue.
 - ⇒ Mise en valeur des projets Charte qualité : animation et présentation par les professionnels porteurs des projets (spectacles, expositions, ateliers parents-enfants, ateliers de création,...)
 - ⇒ Animations et déambulations complémentaires (coin lecture, jeux,...)
- Temps de parole aux élus départementaux de la CDAJE et locaux (12h00 – 12h30)
- Repas professionnels et élus (12h30 – 13h45)
- **Après-midi « Professionnels/ Elus »** (14h00 – 17h00)
 - ⇒ Table-ronde croisant différents regards : élu, pros, parent, théoricien
 - ⇒ Echanges de pratiques et d'expériences à partir des projets Charte qualité
 - ⇒ Récapitulatif/ ouverture décalée par une compagnie culturelle locale

LES TRAVAUX DES SOUS-COMMISSIONS

Sous-commission « Maisons d'Assistants Maternels » - présentation N. DALLARD

Les travaux de la sous-commission MAM ont été relancés depuis le mois de décembre 2015 étant donné le besoin de clarifier le cadre départemental (charte qualité, réflexions de la PMI sur les exigences départementales, soutien financier,...), du développement des MAM et des interrogations des territoires.

Les MAM sont aujourd'hui une réalité (de 3 MAM en 2012 à 13 MAM en 2016 soit 40 AM et 156 places d'accueil sur le Département). Elles s'installent dans le paysage Petite enfance. La sous-commission, pour continuer et enrichir ses travaux, souhaite questionner la CDAJE sur la place des MAM et leur intégration dans la politique départementale Petite enfance. Ce qui est mis en avant et porté par la sous-commission, c'est qu'un accompagnement (pensé, structuré) permet de favoriser l'équilibre de l'offre d'accueil sur les territoires et de les orienter vers un processus continu d'évaluation et d'amélioration de la qualité de l'accueil.

La sous-commission s'oriente vers deux pistes de travail :

- Un travail sur la concertation locale et l'accompagnement des MAM questionnant le rôle de chaque partenaire (le territoire, la CAF, la PMI) et leur nécessaire articulation, la place des RAM (point central sur l'information), le parcours de la création d'une MAM,...
- Un travail sur le cadre départemental et l'accompagnement des MAM : à l'appui du référentiel des MAM (à paraître) et des réflexions de la PMI, la sous-commission remet en travail la charte qualité MAM (appellation, contenu, évaluation, suivi,...) et le règlement d'aide départemental associé.

Une communication et un travail en direction des élus émergent comme propositions, un rapprochement avec l'AMF07 pourrait ainsi s'organiser.

La sous-commission se réunissant le 17 mai prochain, un point plus approfondi ainsi que des propositions d'actions seront proposées à la prochaine CDAJE.

L'assemblée valide la nécessité de poursuivre ces travaux dans le sens proposé et ainsi de poser les grandes lignes de l'accompagnement des MAM (niveau local et niveau départemental) pour encadrer le développement de ce type d'accueil et faciliter une inscription harmonieuse dans le paysage Petite enfance.

Sous-commission « Accueils de loisirs » - présentation N. DALLARD, N. SCHWOEHRER, M. VILLARD

La sous-commission « Accueils de loisirs » fonctionne depuis plusieurs années et est particulièrement active depuis 2014. Pour 2016, la sous-commission souhaite engager le travail suivant, à l'appui de l'analyse des besoins faits en son sein et suite à la consultation des réseaux d'ALSH :

- **Engager un travail de fond sur la sensibilisation des élus**

Comment accompagner la mise en lumière du rôle éducatif des ALSH et la valorisation de l'accueil réalisé par ces structures ? Le renouvellement de la charte qualité (2017/2019) peut être l'occasion de :

- la mettre en travail afin de la faire évoluer (la développer sur certains axes, la préciser,...)
- la porter à connaissance auprès des élus en allant à leur rencontre et amener une discussion plus large et stratégique sur la place et le rôle des ALSH

En effet, le renouvellement de la charte qualité est l'occasion de la présenter et de la porter auprès des élus mais également le prétexte d'engager une action plus large sur la représentation que les élus peuvent avoir des ALSH, les enjeux qui se posent, la valorisation de leur rôle en tant qu'acteur éducatif du parcours de l'enfant.

Le constat partagé par la sous-commission est qu'il est souhaitable d'aller sur le terrain pour porter et présenter cette charte (l'envoi papier sans accompagnement n'a que peu de poids). Mais selon quel format ? Une formation dans un 1er temps ? Une rencontre sur les territoires ?

L'idée d'aller sur les territoires pour rencontrer les élus retient l'attention de l'assemblée. Celle-ci sera à creuser dans son opérationnalité.

- **Accompagner les ALSH sur le volet de la formation**

Trois formations sont ainsi proposées pour une mise en œuvre 2016/ 2017 :

- Une formation à l'attention des directeurs sur la négociation dans le cadre d'un projet, le rôle auprès des élus, l'inscription dans un partenariat local (capacité à convaincre)
- Une formation sur la responsabilité juridique
- Une formation sur les comportements (troublants, difficiles)

La sous-commission travaille en lien avec le Groupe d'appui départemental à la réforme des rythmes scolaires pour l'organisation de ces temps de formation.

EGALITE D'ACCES AUX MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le Pôle ressources départemental Handicap – présentation C. MAZOYER

Le Pôle ressources est un service en direction des familles et des professionnels. Depuis sa création, son action n'a cessé de s'étendre. Il est aujourd'hui reconnu comme un partenaire incontournable sur cette question. Son périmètre d'intervention doit ainsi être encadré et posé. Un comité de pilotage extraordinaire s'est tenu le 15 janvier 2016 avec l'objectif d'engager la réflexion sur la consolidation du service (calibrage de son action, moyens alloués) et élargir les partenariats autour du PRH.

Ce comité de pilotage n'a pas permis de mobiliser au-delà des collaborations actuelles (techniques et financières), même si des pistes restent à creuser (appels à projet par exemple) et des rencontres à réaliser (ARS par exemple).

Le Pôle ressources poursuit donc son action dans le cadre de ce nouveau contexte : soutien aux structures, accompagnement du dispositif sur-encadrement (avec un rôle à préciser), journée handicap du 13 octobre 2016, travail autour de la charte d'accueil (enquête départementale,...),...

JM PAULIN amène une réflexion au sein de la CDAJE, celle de la place et du rôle de l'AVS dans un partenariat élargi et un rôle au-delà de l'école dans le cadre d'un projet de vie pour l'enfant. Cette proposition est intéressante notamment en termes de continuité éducative et de prise en charge des enfants – un terrain expérimental pourrait être proposé après aval de l'éducation nationale.

Les travaux de la sous-commission « Insertion et Accueil du jeune enfant » - présentation N. DALLARD

Faute de temps en fin de séance, l'avancée des travaux notamment de la mise en œuvre de la démarche « Territoires d'expérimentation » ne peuvent être présentés.

La nécessité de l'évaluation et d'un regard sur ce que la démarche a produit est toutefois mise en avant.

QUESTIONS DIVERSES

- Programmation des prochaines réunions de la CDAJE :
 - Mercredi 29 juin 2016 de 9h30 à 12h30 (salle Dondoux, Pôle Astier Froment)
 - Jeudi 17 novembre 2016 de 9h30 à 12h30 (salle Dondoux, Pôle Astier Froment)

Denis DUCHAMP, Président de la CDAJE	Alain VIALLE, Vice-président de la CDAJE
---	---